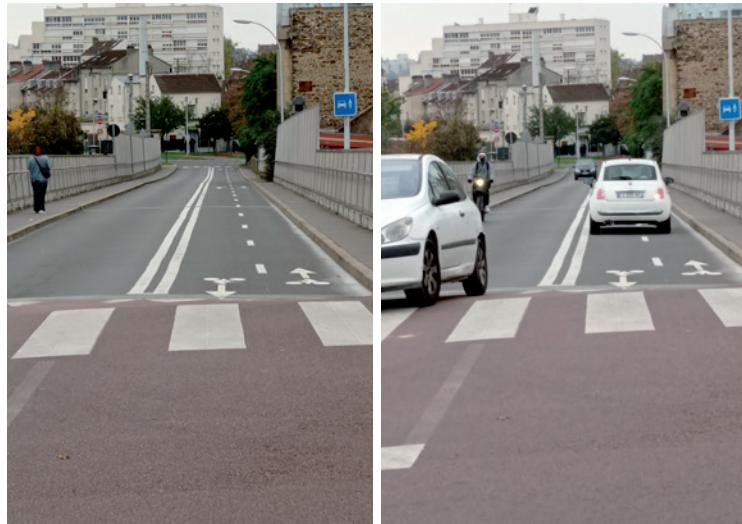


Seine info



Association pour l'aménagement du quartier Seine
59, quai J.P. Timbaud - 91260 Juvisy
<https://apaqs.fr> - contact@apaqs.fr



N° 53 - Avril 2025

Ci-dessus : une situation intrigante... Pas facile d'accorder voitures et vélos...

Clichés pris depuis le pont supérieur SNCF au niveau de l'horloge.

Voir p. 2, le compte-rendu d'une visite sur site.

DEMAIN... L'APAQS ?

Après 36 ans d'existence, l'APAQS est à un tournant décisif : est-ce la dernière année de notre association ?

La question est belle et bien dans tous les esprits. Lors de la dernière Assemblée Générale, notre présidente a indiqué qu'il s'agira de sa dernière année en qualité de Présidente. Or, sans présidence, l'APAQS ne pourra perdurer. Plus généralement, le Conseil d'Administration émet le souhait depuis plusieurs années maintenant, de se renouveler et d'accueillir de nouveaux membres ; sans succès.

Pourtant, l'APAQS a tout tenté ! Après des années dédiées à l'aménagement du quartier Seine, l'APAQS a demandé à ses adhérents ce qu'ils souhaitaient donner comme nouvel objectif à cette association. La réponse a été quasi unanime : mettre en place des animations (musicales et/ou culturelles) au sein du

quartier. L'APAQS a entendu ses adhérents et n'a cessé depuis de proposer des événements. En effet et pour mémoire, il y a eu un récital de guitare, une exposition de peintures, un concert de choristes, une fête de la musique, une soirée dédiée à la poésie... etc. Malgré cela, force est de constater que le nombre d'adhérents est en chute libre. L'APAQS ne comporte aujourd'hui que 57 adhérents, là où l'année dernière ce nombre était de 92. Le constat est donc amer pour l'ensemble du Conseil d'Administration qui ne cesse de déployer ses efforts pour animer notre quartier.

Les questions que nous vous posons aujourd'hui sont donc essentielles : qu'attendez-vous de l'APAQS et surtout que pouvez-vous faire pour y contribuer ? À défaut de réponse, nous n'aurons d'autre choix que de mettre à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale, la dissolution de l'APAQS, faisant de ce *Seine Info* n° 53, le dernier de toute une génération.

BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale ordinaire a réuni, le 8 février dernier, 26 personnes, dont 17 adhérents. Les 23 pouvoirs enregistrés ont porté la participation effective à 40 (sur un total de 92 adhérents).

Les élus municipaux résidents du quartier Seine étaient invités, ainsi que Madame la Députée, qui malheureusement ne nous a pas rejoints. Mais surtout étaient présents les maires de nos deux communes, Lamia Bensarsa Reda pour Juvisy et Jean-Jacques Grousseau pour Athis-Mons. Tous deux ont longuement répondu aux questions que nous leur

avions posées sur l'avenir de nos quartiers. Qu'ils en soient encore remerciés. Cela a abouti à plusieurs engagements à se rencontrer à nouveau pour des visites de quartier ou des coordinations de signalisation et d'aménagements de voiries limitrophes.

Nous avons eu le plaisir, en 2024, d'accueillir 18 nouveaux adhérents. Mais faute de candidature nouvelle, le Conseil d'Administration restera inchangé cette année encore, notre Présidente Viviane Thoueille ayant accepté une ultime reconduction de son mandat.

VISITE DU QUARTIER

Le 21 mars dernier, une importante délégation de la mairie a accompagné l'APAQS sur quatre sites particuliers.

1. Pistes cyclables entre le pont supérieur SNCF et le quartier de l'Entre-Deux-Voies

Le récent tracé des pistes cyclables a été jugé inadapté, voire dangereux.

Après échanges avec les représentants de la mairie (dont la Police municipale), il a été convenu de maintenir la double ligne blanche centrale qui interdit les dépassements. La piste cyclable descendante (à droite) sera conservée et une nouvelle piste montante sera créée à gauche, accordant ainsi le sens de circulation des voitures et des vélos.

2. Accès de la gare SNCF, rue Danton



- Le passage piéton provisoire devant l'escalier d'accès à la gare (presque totalement effacé) sera rétabli en passage piéton définitif.

- Les 6 places de stationnement situées entre la sortie de l'escalier et le parking à vélos seront supprimées.

- La configuration actuelle ne permet pas l'aménagement d'un accès en pente douce (à 4 %) pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La création d'un ascenseur reste, lui, techniquement envisageable, mais est refusée par la SNCF, qui considère que l'accessibilité des voies aux PMR est déjà assurée par ailleurs ; notons cependant que l'accès côté Draveil est pour le moins compliqué, avec un ascenseur ne desservant qu'une seule voie.

Le budget communal ne permettrait pas la solution coûteuse d'un ascenseur ; sauf à obtenir une subvention de la Région : ce que nous demandons.

- L'immeuble en construction au droit du passage piéton respectera l'alignement des bâtiments existants, garantissant ainsi la largeur de voie de 13 mètres prévue par le PLU (contre environ 7 mètres actuellement). Reste à déterminer si l'espace ainsi dégagé

pourra être aménagé en un véritable « place de la gare » : ce que nous souhaitons.

3. Rue Germaine Tillion



© Moïse Fournier

L'emplacement actuel du panneau situé à droite, à quelques mètres de l'entrée de la rue indiquant des plages horaires de stationnement, porte à confusion.

La Police Municipale a rappelé que tout stationnement non matérialisé sur la voie publique, est interdit en France. Les contrevenants sont verbalisés au titre de : «Arrêt ou stationnement gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement ». Pourquoi alors, ce panneau ? Pour informer clairement les conducteurs de droite qui voudraient stationner à contresens à gauche (!) des règles des stationnement... de gauche.

Concernant la demande de création de places de stationnement supplémentaires côté numéros pairs et la végétalisation de la rue (places de stationnement perméables aux eaux de pluie et plantation d'arbres), Madame le maire a exprimé un refus catégorique, invoquant les contraintes budgétaires de la ville. Priorité est en effet actuellement donnée à d'autres interventions, telle l'ouverture de l'Orge ou les aménagements des bords de Seine (même si la commande des garde-corps n'a pas encore été passée).

Enfin, la pose de panneaux signalant la limite administrative entre Juvisy (rue Germaine Tillon) et Athis (rue de la Roselys) est confirmée, bien que le transfert de propriété des ZAC Bords de Seine Amont et Aval à nos deux communes ne sera finalisé qu'à l'achèvement des derniers aménagements ; en particulier ceux, tant attendus, en bordure du fleuve.

4. Rond-point du Quai Jean-Pierre Timbaud

Malgré sa conception visant à réduire la vitesse de circulation sur les quais, ce rond-point reste un lieu accidentogène.

- La visibilité en provenance de la rue Scholl sera renforcée par une taille régulière des arbres à l'entrée du rond-point .

- En provenance d'Athis-Mons, elle sera améliorée par la pose de voyants solaires intégrés au sol.

- Concernant le projet *Vélos Île-de-France** (VIF, ex RER Vélos) le rond-point ne sera en principe pas concerné. En effet, la mairie souhaite que cette future piste cyclable évite les quais de Seine à Juvisy, en empruntant l'allée Camille Claudel jusqu'à la rue des Montains.



© Moïse Fournier

* Le projet VIF est distinct du projet européen dit Scandibérique, qui devrait rejoindre notre ville via le pont de Seine, puis le quai Gambetta.

UN PLU PEUT-IL RENDRE LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS ?

Le quartier Hoche fait l'objet d'un programme de réhabilitation. Quelles garanties nous apportent les récentes modifications du Plan Local d'Urbanisme de Juvisy ?

Plusieurs immeubles de ce quartier en effet vétuste et d'accès difficile, ont déjà été détruits et remplacés par du neuf, en privilégiant la hauteur, pour – nous dit-on – augmenter les surfaces de « pleine terre ». Il semble cependant que la largeur des rues actuelles pose toujours problème. Côté gare, à l'angle des rues Hoche et Wurtz, s'élève maintenant un immeuble de 10 étages, sans modification des anciens alignements

ni espace vert. À l'autre extrémité, c'est un immeuble en cours de construction qui semble maintenir l'alignement ancien. Nous nous sommes inquiétés de l'accès des piétons. La réunion d'information sur l'urbanisme à Juvisy (3 avril) fait clairement comprendre qu'un PLU fixe un avenir parfois assez lointain de l'urbanisation future. Mais l'expérience montre qu'il y a souvent loin entre les espoirs suscités par les engagements des élus et leur réalisation, confiée aux intérêts des promoteurs. Madame le Maire s'est dite sensible à cette crainte.



© Claude Granier

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Une soirée émouvante, festive et... poétique, a tenu en haleine près de soixante personnes dans la péniche *Alternat*, le 29 mars.

Les organisateurs (Robert Gallier, avec l'APAQS et Alternat) ont gagné leur pari ; mais pour cela, ils s'étaient donnés sans compter : recruter 20 intervenants, régler les enchaînements poèmes et musique.

Passer du sérieux au rire et parfois, jusqu'à l'envoûtement ; instants merveilleux...

Tous les thèmes furent abordés. Une place cependant à celui de l'amour et de la paix dans tous les pays :

**«Paix espérée en ces temps lourds
Temps aspirant l'espoir des jours»**
Denis Dubray

PÉNICHE PORTES OUVERTES, CROISIÈRES

L'association ALTERNAT vous propose une après-midi portes ouvertes (à tous !)

Rendez-vous dimanche 25 mai à 14 heures, 4, Quai Jean-Pierre Timbaud. Au programme : visite des péniches, idées pour des animations, projets de croisières à thème, connaissance du fleuve, ateliers d'art, sujets de conférences et événements par et pour les habitants du Quartier Seine, etc.

- Notez aussi, dès à présent, une croisière-conférence de trois heures sur l'histoire des sablières de Draveil et Vigneux le samedi 7 juin à 14h en partenariat avec la Société d'Histoire de Draveil.

Contact :

alternat@free.fr www.penichealternat.org



En haut: La péniche *Alternat*, en stationnement au 4, Quai Jean-Pierre Timbaud et, amarrée à couple, la péniche *Bali*, que l'on voit ci-contre remontant la Seine en direction Ris-Orangis.



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

(Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine de Juvisy et la ZAC Bords de Seine aval d'Athis-Mons)

- Je désire : Renouveler **une** adhésion à l'APAQS (10€)
 Renouveler **deux** adhésion à l'APAQS (15€)
 Adhérer à l'APAQS (10€ ou 15€)

Adhérent 1, Nom/prénom: Tél.:

Adhérent 2, Nom/prénom: Tél.:

Adresse:

Courriel (recommandé):

Ci-joint un chèque de: € à l'ordre de APAQS Date: Signature: